

Procès-verbal de l'AG du 20 mars 2026

Les soussignés

Monsieur Bengelloun Samir
25 Rue du Louvre
78750 Mareil Marly

Madame BA Soukeyna
94 b Bd Maurice Barrès
92200 Neuilly sur Seine

Agissant en qualité d'Associés de la société 2 S EC sise 94 Bd Maurice Barrès 92200 Neuilly sur Seine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion
- lecture du rapport spécial sur les conventions visées de la loi
24 juillet 1966
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025
- quitus à la gérance et pouvoirs

La Gérante

PROJETS DE RESOLUTIONS

DU 20 mars 2026

Après lecture du rapport de gestion, le Gérant déclare que l'ensemble des documents -rapport de gestion, bilan, compte de résultat, les textes de résolutions-proposés ont été mis à la disposition des associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'AG lui donne acte de cette déclaration.

Première résolution

Les Associés, après lecture des rapports de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé et clos 31/12/2025, approuvent le bilan, le compte de résultat et l'annexe, faisant apparaître un bénéfice net après impôt de 6.418, 87 € et donnent quitus à la Gérante de sa gestion pour cet exercice.

Deuxième résolution

Les Associés décident que le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2025 sera portée pour la totalité en réserves.

Troisième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes pour effectuer les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par la Gérante.

Signature de la Gérante



2 S. Events & Consulting SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10.000 €

94 bd Maurice Barrès 92200 Neuilly sur Seine

RCS NANTERRE Siret : 52287198700023

Neuilly sur Seine, le 20 mars 2026

A l'attention du Greffe de Nanterre

Objet : Dépôt des comptes clos au 31/12/2025

Monsieur Le Greffier

Je vous remercie de prendre bonne note de notre dépôt des comptes sociaux de notre société.

Vous trouvez ci-joint un règlement par carte bancaire pour les formalités dépôt.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Mme BA Soukeyna
La Gérante.



PJ :

- Bilan, compte de Résultat et annexe
- AG résolution d'affectation du Résultat.

Bilan simplifié

 Annexe à la déclaration n° 2062

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	0	0	0
TOTAL I (5)	0	0	0
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	2 100		2 100
Valeurs mobilières de placement	100 015		100 015
Disponibilités	51 329		51 329
TOTAL II	153 444		153 444
TOTAL GENERAL (I + II)	153 444	0	153 444

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	10 000
Réserve légale	1 000
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	42 151
Résultat de l'exercice	6 419
TOTAL I	59 570
3 - Dettes (4)	
Fournisseurs et comptes rattachés	72 800
Comptes courants d'associés	21 074
TOTAL III	93 874
TOTAL GENERAL (I + II + III)	153 444

Copie conforme

[Signature]

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N
Production vendue	Services dont export et livraisons intracommunautaires	79 118
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		79 118
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres charges externes		69 255
Impôts, taxes et versements assimilés	dont TP/CFE, CVAE	494
Dotations aux dépréciations		3 000
Total des charges d'exploitation (II)		72 749
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		6 369
Produits et charges divers	Produits financiers (III)	946
	Charges financières (V)	12
	Impôts sur les bénéfices (VII)	884
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		6 419

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	6 419	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	Bénéfice	Déficit
	6 419	
Déficits antérieurs reportables	1 408	dont imputés sur le résultat 1 408
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	Bénéfice	Déficit
	5 011	

epi confon
fl

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

1 - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
1.3 Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations		0	0	0
Sur comptes clients		3 000		3 000
TOTAL		3 000	0	3 000

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	1 408
Déficits imputés	1 408
Déficits reportables	0
TOTAL des déficits restant à reporter	0

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	14 801
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	747

La prauli
J

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

79 118

TOTAL 1

79 118

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

65 545

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

8 100

TOTAL 3

73 645

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

5 473